

LA FONDATION  
**HÉRITAGE  
CANADA**



**HERITAGE  
CANADA**  
FOUNDATION

## **Le jour du patrimoine 2009**

### **Patrimoine et environnement : Des lieux durables à préserver**

#### **Les faits et les statistiques**

##### **Avantages de la réhabilitation des biens patrimoniaux :**

**Réduire, réutiliser, recycler** : L'énergie consommée par la démolition et le remplacement d'un ancien immeuble n'est pas récupérée rapidement même si l'immeuble neuf est plus efficace. Des recherches récentes démontrent que même si 40 pour cent des matériaux sont recyclés, il faut 65 ans pour qu'un immeuble éco-énergétique neuf puisse récupérer l'énergie consommée par la démolition d'un immeuble existant. La plupart des immeubles neufs ne sont pas conçus pour durer 65 ans.

**Réduire les sites d'enfouissement** : Réduire la masse des matériaux de construction (10 millions de tonnes) qui, chaque année au Canada, vont dans les sites d'enfouissement. En Ontario seulement, 23 pour cent des déchets, soit 2,2 millions de tonnes, proviennent de la construction et de la démolition.

**La réduction des émissions de gaz à effet de serre** : Une étude réalisée à Montréal en 2004 a fait conclure que la réhabilitation d'un bâtiment patrimonial consomme moins de la moitié de l'énergie et produit la moitié du CO<sup>2</sup> que son remplacement par un nouveau bâtiment. Le Prince's Regeneration Trust au Royaume-Uni a constaté que la réhabilitation génère 38 fois moins d'énergie et de carbone que la construction neuve.

**Un appui au développement durable** : La réutilisation des bâtiments patrimoniaux permet l'intensification urbaine et évite la nécessité de nouvelles infrastructures (routes, égouts, réseaux d'électricité) associées aux nouveaux aménagements.